

SEANCE DU  
15 JUIN 2023

RAPPORT N° I-7  
23SGADB0097

**Nombre de conseillers en exercice :**  
25

**Nombre de conseillers présents :**  
13

**Date de convocation :**  
9 juin 2023

**Date d'affichage :**  
16 juin 2023

**OBJET:**

**Tableau des effectifs - Ajustement  
création d'emplois suite à  
finalisation processus avancement  
de grade et promotion interne 2023**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 15 juin à quatorze heures trente** le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER

**V PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - M. Bernard FREDON -

**CONSEILL**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme LOUIS (pouvoir à Mme LODDO)  
M. PINTO (pouvoir à M. PIGEAU)  
Mme PICARD (pouvoir à M. DURAND)  
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. JAUNET)  
M. MARTI (pouvoir à M. MEUNIER)  
M. CASSIER (pouvoir à M. BURTIN)  
Mme FALLOURD (pouvoir à M. LACOUR)  
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)  
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)  
M. GRONFIER (pouvoir à M. SOUVIGNY)  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. FREDON)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Montserrat REYES



Le Bureau de la Communauté urbaine Creusot-Montceau,

Compétent en application de la délibération en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 8 juin 2023,

Le rapporteur expose :

Le tableau des effectifs doit être régulièrement mis à jour pour tenir compte :

- Des adaptations à opérer dans l'organisation des services qui peuvent engendrer des suppressions ou des créations de postes ;
- De l'évolution de carrière des agents matérialisée par les avancements de grades et les promotions internes décidées annuellement par l'autorité territoriale ;
- Des départs en retraite de nos agents j ;
- Des réussites des agents aux concours ou examens professionnels de la fonction publique territoriale.

La finalisation du processus d'avancement de grade et de promotion interne au titre de l'année 2023 implique de procéder, préalablement à la nomination des agents, à la création des emplois suivants à temps complet au tableau des effectifs :

**Filière administrative :**

**A compter du 01/07/2023**

- Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1

**Filière technique :**

**A compter du 01/07/2023**

- Ingénieur principal : 1
- Agent de maîtrise principal : 3
- Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1
- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe : 5

**A compter du 01/08/2023**

- Ingénieur principal : 1

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'adopter la création des emplois à temps complets suivants suite à la finalisation du processus d'avancements de grades et de promotion interne au titre de l'année 2023 comme suit :

**Filière administrative :**

**A compter du 01/07/2023**

- Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1

**Filière technique :**

**A compter du 01/07/2023**

- Ingénieur principal : 1
- Agent de maîtrise principal : 3
- Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1
- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe : 5

**A compter du 01/08/2023**

- Ingénieur principal : 1

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 16 juin 2023  
et publié, affiché ou notifié le 16 juin 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

